



Séance du 18 juin à 15h

Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Sous la coordination de Jean-Louis Oliver

## *L'eau au cœur de l'Afrique du 21<sup>ème</sup> siècle*

### **La politique de l'eau au Maroc : une politique au long cours**

**Monsieur Saad BENDOUROU**, Chef de Mission adjoint de l'Ambassade du Royaume du Maroc à Paris

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau,

Mesdames, Messieurs, Membres de l'Académie des Sciences d'Outre-mer,

Mesdames et Messieurs,

A quelques mois d'un grand événement international sur l'eau, le 9<sup>ième</sup> Forum Mondial de l'Eau de Dakar qui réunira en 2022, les participants, internationaux et nationaux, pour répondre aux multiples défis liés à l'eau et pour faire avancer l'agenda mondial de l'eau, je voudrais rappeler que le premier Forum Mondial de l'Eau, s'est tenu à Marrakech au Maroc en mars 1997.

Les participants avaient lancé un appel pour que soit reconnu à chacun le droit à l'eau potable, et avaient conclu à l'idée de mettre la question de l'eau en tête des priorités.

Une décennie plus tard, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait une résolution historique reconnaissant « que le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme » et en 2015, le droit humain à l'assainissement a été reconnu comme un droit distinct.



Cinq ans plus tard, le Programme de développement durable des Nations Unies prévoit de garantir une gestion durable, et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici 2030.

L'objectif est louable, mais nous en sommes encore loin. Aujourd'hui en 2021, alors que l'eau est au cœur des priorités de l'Afrique, quel constat peut-on faire ?

L'Afrique, continent faible émetteur de CO<sub>2</sub> subit plus que jamais les effets du dérèglement climatique qui accélère la désertification et impacte en premier lieu le secteur de l'agriculture et donc la sécurité alimentaire ; or l'agriculture consomme dans certains pays plus de 80% des ressources hydriques.

Les zones arides représentent les deux tiers du continent, plus de 60% de la population est affectée par le stress hydrique.

L'urbanisation, l'intensification de l'exploitation des terres, la démographie galopante, l'élévation du niveau de la mer, les risques sanitaires, la montée en puissance des tensions entre pays partageant le même bassin hydrographique - comme actuellement le barrage de la Renaissance en Éthiopie ; la hausse des maladies à transmission vectorielle, notamment le paludisme, la malaria, le choléra, la typhoïde et la bilharziose, et d'autres phénomènes sont partagés par la majorité des pays africains.

A l'échelle de la planète, c'est en Afrique que se trouve la moitié des personnes qui boivent une eau provenant de sources non protégées.

**En Afrique subsaharienne, seulement 24% de la population ont accès à une source sûre d'eau potable.**

En Afrique du Nord, les experts du GIEC considèrent que la région méditerranéenne sera la plus vulnérable, avec des hausses de température de 2° à 4°C, une baisse de la pluviométrie qui pourrait atteindre 30 %, et une diminution de plus de la moitié des ressources en eau pour les bassins du Maroc, de l'Algérie, du Proche-Orient et du Sud de l'Espagne.

#### **Questions nodales à laquelle nous sommes tous confrontés :**

- Comment réduire ces risques et ces vulnérabilités et aider à l'adaptation, aux changements climatiques ?
- Comment sécuriser la ressource hydrique ?
- Comment financer les solutions qui existent ?

Je pense au stockage de carbone dans les sols, à l'exploitation des énergies renouvelables, au dessalement, à la réutilisation des eaux usées traitées, à l'assainissement, à l'amélioration de



l'efficacité des réseaux, à la recharge artificielle des nappes, à la reconversion de l'irrigation de surface.

### **Au Maroc, il y a une politique de l'eau au long cours :**

Selon les dernières évaluations, le potentiel des ressources en eau naturelles du pays est estimé à près de 22 milliards de m<sup>3</sup>/an, soit l'équivalent de près de 620 m<sup>3</sup>/habitant/an.

Pour faire face à ces contraintes naturelles et assurer la sécurité hydrique du pays, le Maroc a opté, depuis plusieurs décennies, pour une politique de maîtrise des ressources en eau, pour une gestion et une planification intégrée et décentralisée de ces ressources.

Cette politique a été réglementée et institutionnalisée par la Loi sur l'Eau promulguée en 1995 et consolidée par la Loi 36-15 relative à l'Eau, qui a apporté de nouvelles dispositions renforçant le rôle, notamment pour les Agences de Bassins Hydrauliques qui œuvrent à la gestion de l'eau en concertation avec les différentes parties prenantes, société civile et usagers de l'eau.

Je ne reviendrai pas en détail sur les différents programmes, notamment :

- Le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations rurales (PAGER), lancé en 1995 pour généraliser l'accès à l'eau potable en milieu rural ;
- Le Programme National d'Économie d'Eau en Irrigation (PNEEI) lancé en 2002 ;
- Le Plan National d'Assainissement et d'épuration des eaux usées (PNA), lancé en 2006 afin de remédier aux retards enregistrés dans le domaine ;
- Le Plan National Mutualisé d'Assainissement liquide, d'épuration et de réutilisation (PNAM), adopté en 2019 pour optimiser les efforts des intervenants dans les domaines de l'assainissement liquide et de la réutilisation des eaux usées traitées.

Un mot sur le programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027, d'un coût de 12,44 Milliards de dollars, essentiellement pris en charge par le budget de l'État et des opérateurs publics, avec la possibilité du recours au partenariat public-privé.

Il prévoit des actions de diversification des sources d'approvisionnement en eau, d'interconnexion entre système hydraulique et d'économie d'eau. Dans ce sens, les travaux de construction de 15 grands barrages, le renforcement des équipements d'alimentation en eau potable et la mise en garde de la station de dessalement de l'eau de mer du Grand Agadir au Sud du Maroc, assurent à la fois la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation.



D'autres projets sont en cours d'études comme la station de dessalement de l'eau de mer pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du Grand Casablanca qui sera l'une des plus grandes stations d'Afrique.

Concernant les perspectives d'avenir, et pour assurer l'approvisionnement eau durable du pays à long terme, un projet du Plan National de l'Eau (PNE) 2020-2050 a été préparé et présenté à la commission interministérielle de l'eau le 25 décembre 2019.

Pour la mobilisation des eaux de surface par les barrages, on dénombre actuellement :

- 149 grands barrages existants, totalisant une capacité de stockage de 19,1 milliards de m<sup>3</sup>,
- 11 autres ouvrages sont en cours de construction pour une capacité de stockage de 2,5 milliards de m<sup>3</sup>,

Ce rythme s'est maintenu, au cours de l'année 2021, avec les travaux de 4 nouveaux barrages ainsi que la surélévation de deux barrages existants.

Permettez-moi de rappeler quelques exemples de coopération internationale, notamment :

- Le 1<sup>er</sup> contrat de l'Office National de l'Eau et de l'Électricité (ONEE) de 220 millions de dollars consacré à l'alimentation en eau potable de Nouakchott en Mauritanie, en octobre 2006,
- L'appel d'offre international remporté en 2007 pour la gestion par affermage de la Société Nationale des eaux du Cameroun (SNEC),
- L'année 2020 aura été riche en actions dans des pays comme le Sénégal, la Gambie, le Mali ou encore le Tchad et le Niger.

L'engagement de l'ONEE en Afrique dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide repose principalement sur l'accompagnement et l'assistance technique au profit des opérateurs de l'eau africains ainsi que le renforcement de leurs capacités techniques et managériales. L'objectif est de leur permettre d'améliorer leurs performances et d'assumer pleinement leur mission de service public pour garantir l'accès à l'eau potable et l'assainissement à leurs usagers :

- Le renforcement de l'alimentation en eau potable en Guinée-Conakry : dans le cadre des accords de coopération bilatérale entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée (SEG), une convention spécifique a été conclue en juin 2015 entre l'ONEE et la Société et Eaux de Guinée, relative au « Financement et à l'Assistance par l'ONEE pour la réalisation d'ouvrages d'eau potable en République de Guinée ».
- L'assistance technique pour la mise en œuvre du projet d'assainissement de la ville de Conakry qui a pour objectifs l'amélioration de la santé des habitants de la ville de Conakry et de la salubrité du milieu par la construction/réhabilitations d'infrastructures de collecte des eaux usées et branchements, la construction d'ouvrages semi-collectifs et individuels ainsi que la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEP) actuelle et/ou la réalisation d'une nouvelle STEP.



- Dans le cadre d'un partenariat entre le Maroc, le Burkina Faso et la Banque Islamique de Développement (BID) relatif au transfert de l'expertise marocaine dans le domaine de la qualité de l'eau, un important projet de coopération est mis en œuvre au profit de l'opérateur burkinabé ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) pour la protection des ressources en eau des barrages de Ziga et Loubila, et pour le renforcement des capacités du Laboratoire National Central de l'Office dans le domaine du contrôle de la qualité d'eaux.
- Un nouveau partenariat a été conclu entre le Maroc, l'OCDE et le Conseil Mondial de l'Eau, en coopération avec la République du Sénégal. Objectif : promouvoir la sécurité de l'eau en Afrique. Ce partenariat vise principalement à soutenir les pays africains pour concevoir et mettre en œuvre des politiques nationales dans le domaine de l'eau, fondées sur les principes de bonne gouvernance et permettant d'assurer la sécurité hydrique et la réalisation des ODD (Objectifs de Développement Durable) à l'horizon 2030.

Ce partenariat comprend, entre autres, la production de données, d'analyses et de recommandations stratégiques relatives aux politiques nationales en matière de gestion des ressources en eau.

Ce partenariat porte également sur l'évaluation des réformes liées à ces politiques au niveau régional. Le programme prévoit également l'organisation de dialogues nationaux, d'ateliers et de programmes de renforcement des capacités. L'Association Africaine de l'Eau (AAE) est d'ailleurs présidée actuellement par le Maroc.

La genèse de ce partenariat fait suite à l'attribution par le Royaume à l'OCDE du Grand Prix Mondial Hassan II pour l'eau en mars 2018 à Brasilia, sachant que l'attribution de ce Prix était placée l'an dernier sous le thème « œuvrer pour plus de solidarité et d'inclusion afin d'assurer sécurité hydrique et justice climatique ».

Rappel : le Grand Prix Mondial Hassan II de l'eau est dédié à la mémoire de feu SM Hassan II, en hommage à sa politique en matière de gestion des ressources en eau, et pour ses actions et initiatives en faveur du développement de la coopération et de la solidarité en vue d'une gestion durable des ressources en eau et de leur préservation.

L'OCDE a ainsi décidé de consacrer ce Prix, dont la valeur est de 100 000 dollars, au lancement de ce projet ambitieux, tout en invitant les autres organisations et acteurs concernés à s'y joindre et y contribuer.

« L'adhésion du Maroc à ce partenariat est venue confirmer l'engagement ferme et continu du Royaume sous l'impulsion de SM le ROI Mohammed VI pour soutenir les pays africains, ainsi que sa détermination à promouvoir et à développer une politique de coopération africaine dynamique et forte dans tous les domaines socio-économiques dont l'eau constitue un des piliers fondamentaux ».



- Le Maroc a su capitaliser sur son expérience. Il dispose aujourd'hui d'un savoir-faire reconnu dans la gestion de toute la chaîne de valeur de l'eau, y compris la gestion des grands barrages, la micro-irrigation, l'assainissement et la distribution. Il a signé de nombreux accords de coopération avec des pays du continent africain notamment dans le domaine de la construction des barrages, du conseil en financement de projets liés à la ressource hydrique,
- L'un des outils de cette coopération est l'Office National de l'Eau et de l'Électricité (ONEE) qui a développé une stratégie africaine et une présence active à l'international et son Directeur Général qui préside actuellement l'Association Africaine de l'Eau,
- Monsieur Hafidi, Directeur Général de l'ONEE a été élu Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau pour la période 2019-2021.
- Un mot enfin sur le nouveau modèle de développement présenté par Monsieur l'Ambassadeur à sa Majesté le Roi :
  - La réforme de l'organisation du secteur de l'eau pour une plus grande transparence du coût de la ressource,
  - La mise en place d'une tarification qui reflète la valeur réelle de cette ressource,
  - La mise en place d'une agence nationale de gestion de l'eau qui remplace la commission interministérielle de l'eau.